



Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 22  
Votants : 29  
Pour : /  
Contre : /  
Abstentions : /

**Objet : Conseils  
d'écoles : délégué  
du Conseil**

DELIBERATION N° 22

L'an deux mil vingt, le seize juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 10 juillet 2020

Membres présents : F.GONZALEZ, MJ ROQUES, G.LASSABE, M.EVENE-MATEO, L.GUYONNIE, J.DOS SANTOS, S.DARRIGUES, P.ACEDO, JM GUTIERREZ, J.DARRIGADE, C.DUFOUR, G.GALASSO, C.DUPIN, S. PUYO, JP CAZAUX, JP ALPHA, A.DARTIGUES, D.LAVIGNE, MA THEBAUD, H.ETCHENIQUE, M.BECRET, J.RANCE

Membres absents excusés ayant donné procuration : S.MOREIRA (pouvoir à S.DARRIGUES), X.BAYLAC (pouvoir à JM GUTIERREZ), C.DOS SANTOS (pouvoir à J. DOS SANTOS), CH MARTIN (pouvoir à M.BECRET), E.SERRES (pouvoir à F.GONZALEZ), F.BILLARD (pouvoir à MA THEBAUD), K.PERY (pouvoir à M.EVENE)

Secrétaire de séance : C.DUPIN

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article D 411-1 du Code de l'Education, « dans chaque école, le conseil d'école est composé, entre autres, de deux élus :

- . le Maire ou son représentant
- . un conseiller municipal désigné par le conseil municipal. »

Aussi, il convient de désigner deux représentants du Conseil Municipal pour représenter la Commune au sein des Conseils d'écoles des 5 groupes scolaires de Boucau.

Conformément à l'Article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé de procéder à l'élection de ces membres par vote à main levée.

Ainsi, il est proposé de désigner :

- . Madame Laurence GUYONNIE
- . Madame Marie José ROQUES

Envoyé en préfecture le 21/07/2020

Reçu en préfecture le 21/07/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 064-216401406-20200720-22\_16\_07\_2020-DE

**Le Conseil Municipal,**

**Se prononce** par vote à main levée avec 29 voix pour les candidatures de Madame Laurence GUYONNIE et Madame Marie José ROQUES.

Mesdames Laurence GUYONNIE et Marie José ROQUES représenteront la Ville de Boucau aux conseils d'écoles.

**Pour extrait certifié conforme**

**Boucau, le 20 juillet 2020**

**Le Maire,**

